

Seniors : un taux d'emploi en forte diminution après 60 ans

17/01/2023

Selon une étude de la Dares publiée le 12 janvier, le taux d'emploi des seniors est au plus haut depuis 1975. En 2021, 56 % des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi.

Reste que ce taux diminue nettement avec l'âge : il atteint 81,8 % pour les 25-49 ans, puis 75,1 % pour les 55-59 ans et 35,5 % pour les 60-64 ans. Plus précisément, de 50 à 56 ans, le taux reste proche de 80 %, puis baisse de 10 points jusqu'à 59 ans. Il passe ensuite en deçà de 60 % à 60 ans, pour atteindre moins de 20 % à partir de 64 ans.

Cette baisse est notamment "la conséquence des transitions progressives vers la retraite : jusqu'à 55 ans, la part de personnes en retraite est marginale, alors qu'à 60 ans, une personne sur six environ est retraitée, et que deux sur trois le sont à 63 ans".

Par ailleurs, la part de seniors qui ne sont ni en emploi ni en retraite croît progressivement avec l'âge jusqu'à 60-61 ans, puis se réduit rapidement, "témoignant là aussi de transitions vers la retraite". Cette augmentation jusqu'à 60-61 ans résulte principalement de la hausse de la part d'inactifs non retraités, qui passe de 15 % à 55 ans à 25 % à 60-61 ans.

La part de personnes au chômage reste, elle, relativement stable jusqu'à 61 ans, autour de 5 % et diminue dès l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, à 62 ans.

Votre avis

Documents joints

- Dares résultats

Autres articles de l'édition

- Exonération des bons d'achat : mesures dérogatoires pour la Coupe du monde de rugby 2023 et les JO 2024
- Réforme des retraites : "Il n'y a aucune volonté d'impulser une amélioration des conditions de travail"
- Le taux de chômage des cadres seniors est 6,8 %, contre 4,1 % pour l'ensemble des cadres
- Retraites : à quelle mobilisation s'attendre jeudi 19 janvier ?
- Le syndicat des professionnels de la santé au travail appelle les médecins du travail à manifester
- Indemnité carburant : le formulaire est en ligne
- L'employeur peut être condamné à verser un abondement sur le CPF du lanceur d'alerte